



INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Entre mi-mars et fin septembre 2024, des opérateurs de terrain passeront sur les communes de :

Alos, Vieux, Livers-cazelles, Noailles, Senouillac, Souel, Le Verdier, Sainte Cécile du Cayrou, Penne, Andillac, Vindrac Alayrac, Vaour, Milhavet, Labastide-Gabousse, Le Garric, Mailhoc, Villeneuve-sur-Vère, Virac, Taïx, Cagnac-les-Mines, Cestayrols, Castelnau de Montmiral, Cahuzac sur Vère, Loubers, Tonnac, Donnazac, Frausseilles, Campagnac, Puycelsi, Saint-Beauzile, Itzac,

Roussayrolles, Bruniquel, Larroque

pour recenser les prairies humides



Cette étude a pour objectifs :

- de disposer d'une base de données géoréférencées en vue de l'intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme
- l'amélioration des connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes aquatiques



Les zones humides assurent un rôle de gestion qualitative et quantitative de l'eau et sont de formidables réservoirs de biodiversité

CONTACTS : SMBCV : 05 63 36 45 58 - Adasea d'OC : 05 65 73 76 76